

Département  
du Haut-Rhin

Ville de **HUNINGUE**

Arrondissement  
de MULHOUSE

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de  
conseillers élus  
29

Séance du 10 février 2022

Conseillers  
en fonction  
29

Sous la présidence de M. Jean-Marc DEICHTMANN, Maire

Conseillers  
présents  
18

+ 10 procurations

Accusé de réception en préfecture  
068-216801498-20220215-220210P6-DE  
Date de télétransmission : 15/02/2022  
Date de réception préfecture : 15/02/2022

**POINT. 6 MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION DU 16 DÉCEMBRE 2021 INSTAURANT  
LES TARIFS MUNICIPAUX POUR 2022**

Monsieur **le Maire** expose :

Certains tarifs municipaux pour 2022 concernant les droits de places n'ont pas été correctement reportés. Par souci de clarté, il est proposé d'annuler la précédente délibération du 16 décembre 2021 (voir annexe) et de soumettre à l'approbation du Conseil Municipal les tarifs proposés en annexe.

***Le Conseil Municipal décide à l'unanimité:***

- d'annuler la délibération du 16 décembre 2021 instaurant les tarifs municipaux pour 2022.
- de valider les tarifs proposés en annexe et applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte par  
– transmission en Sous-Préfecture le 15 février 2022  
– publication le 15 février 2022

Pour extrait conforme,  
HUNINGUE, le 15 février 2022

Le Maire

Jean-Marc DEICHTMANN